

#ClaimYourWaterRights

Contenu

1. Stratégie.....	2
1.1 Objectif de la campagne	2
1.2 Pourquoi les jeunes et les groupes marginalisés ?	2
1.3 Justification	2
1.4 Pourquoi les droits humains ?	2
1.5 Unir les droits humains et les droits des permis d'eau.....	3
1.6 Cadre actuel des droits humains.....	3
1.7 Sous-thèmes.....	4
1,8 Pays engagés	4
2. Plan d'action.....	5
2.1 Plaintes relatives au logement.....	5
2.2 Activités complémentaires	7
2.3 Alliés clés	8
2.4 Calendrier de la campagne	9
2.5 Saisir l'instant	10
2.6 Messagerie	11
3. Évaluation.....	11
3.1 Comment mesurer le succès ?	11
3.2 Autres ressources en matière de droits humains	12

1. Stratégie

1.1 Objectif de la campagne

#ClaimYourWaterRights vise à mobiliser les jeunes et les groupes marginalisés pour qu'ils revendiquent leurs droits à l'eau potable et à l'assainissement.

1.2 Pourquoi les jeunes et les groupes marginalisés ?

Dans de nombreux pays, les jeunes¹ offrent le meilleur espoir de changement durable : les informer de leurs droits peut contribuer à garantir l'accès des générations futures à l'eau potable et à l'assainissement.

Les groupes marginalisés² ignorent souvent qu'ils ont des droits légaux et le pouvoir de contester le déni de ces droits, ou ils ont l'impression de ne pas en avoir.

Bien que les jeunes et les groupes marginalisés soient notre principal objectif, les membres du réseau End Water Poverty (EWP) devraient faire participer les communautés avec lesquelles ils travaillent déjà.

1.3 Justification

Sur la base des réactions des membres du réseau EWP, le Mois de l'Action pour l'Eau 2020 nécessite un thème général qui puisse être adapté - plutôt qu'imposé - aux différents contextes nationaux.

Les membres du groupe de travail ont tenu à poursuivre la campagne sur les droits humains. Alors que la campagne de l'an dernier (#Account4SDG6) était axée sur la redevabilité, elle n'était pas assez stratégique pour inciter les gens à militer. Cette année, nous nous concentrerons sur la mobilisation collective.

1.4 Pourquoi les droits humains ?

Les droits humains sont la meilleure protection juridique dont nous disposons.

En tant que responsables, les gouvernements et toute tierce partie engagée pour fournir des services d'eau et d'assainissement sont tenus de respecter les droits humains des populations. En tant que titulaires de droits, les gens ont le pouvoir de contester le déni de ces droits. Pourtant, de nombreuses communautés ne connaissent pas leurs droits en raison d'un manque de sensibilisation, d'une mauvaise communication ou du fatalisme. #ClaimYourWaterRights a pour but d'éveiller les gens à l'injustice de leur situation et de les inciter à agir.

Les droits humains sont prescriptifs tant sur le plan moral que juridique. Les principes d'égalité et de non-discrimination sous-tendent tous les droits humains et permettent aux groupes marginalisés de demander des comptes aux gouvernements pour la réalisation de leurs droits

¹ La définition du terme " jeunes " varie d'un pays à l'autre.

² Cela comprend les minorités (ethniques, religieuses, sexuelles, de genre), les nomades, les réfugiés, les migrants, les travailleurs de l'eau et de l'assainissement et ceux qui vivent dans des établissements informels, des taudis ou des ghettos. Certaines personnes se retrouvent dans plusieurs catégories.

à l'eau potable et à l'assainissement. C'est un point essentiel étant donné la montée des partis politiques nationalistes qui cherchent à priver les minorités de leurs droits.

1.5 Unir le « droit à l'eau » et le « droit de l'eau »

Nous reconnaissons la distinction - et le lien - entre les droits humains et les droits de permis. Nous ne pouvons pas faire campagne pour les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement sans critiquer les individus ou les organisations qui abusent des [droits d'usage et de l'eau ou de permis d'eau](#) en polluant les rivières, les eaux souterraines et en privatisant les ressources en eau pour en interdire l'accès au public. Dans certains pays, les sociétés minières ([des multinationales aux moyennes entreprises](#)) exploitent les droits de permis d'eau pour détourner les rivières et les eaux des barrages afin de traiter l'or. Ces barrages polluent parfois les principaux cours d'eau et rivières avec des [produits chimiques](#) tels que le cyanure et le mercure, mettant en danger la santé et les moyens de subsistance des populations. Par exemple, la Ghana Water Company a dû [fermer](#) ses usines de traitement à cause d'une eau de plus en plus boueuse.

1.6 Cadre actuel des droits humains

Nous avons le cadre juridique - nous ne l'utilisons tout simplement pas. Le 28 juillet 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a [reconnu l'eau potable et l'assainissement comme un droit humain](#). En 2015, [193 pays ont renforcé leur engagement à](#) réaliser l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement d'ici 2030 en [adoptant les Objectifs de développement durable \(ODD\) des Nations Unies](#). D'autres [traités relatifs aux droits humains concernant le handicap, la santé, les femmes et les enfants font](#) également référence de manière explicite à l'eau et à l'assainissement.

De nombreux pays ont intégré les droits humains internationaux dans leurs lois et constitutions nationales. Ces droits ont également été consacrés dans les institutions régionales suivantes :

- [Commission africaine des droits humains et des peuples](#)
- [Commission interaméricaine des droits humains](#)

Les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement sont fondés sur le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966, qui reconnaît « le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille ». Les États ont également signé des pactes reconnaissant explicitement l'obligation des gouvernements de fournir de l'eau et des installations sanitaires :

- Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant : « Combattre la maladie et la malnutrition, y compris dans le cadre des soins de santé primaires, notamment par l'application de techniques aisément disponibles et par la fourniture d'aliments nutritifs et d'eau potable en quantité suffisante, compte tenu des dangers et des risques de pollution de l'environnement ».
- Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : « jouir de conditions de vie convenables, notamment en ce qui

concerne le logement, l'assainissement, l'approvisionnement en électricité et en eau, les transports et les communications ».

- Convention des Nations-Unies sur les droits des personnes handicapées : « Assurer l'égalité d'accès des personnes handicapées aux services d'eau salubre et leur garantir l'accès à des services, appareils et autres formes d'assistance appropriés et abordables pour répondre aux besoins liés au handicap ».

1.7 Sous-thèmes

Nous développerons trois sous-thèmes liés à l'objectif global de la campagne qui consiste à mobiliser les gens pour qu'ils revendiquent leurs droits à l'eau potable et à l'assainissement.

Ces sous-thèmes sont suggérés, plutôt que prescriptifs. Ils devraient fournir un soutien et des conseils aux organisations qui ne sont pas familières avec le droit des droits humains. En utilisant #ClaimYourWaterRights comme campagne cadre, les membres du réseau EWP ont la liberté de faire campagne sur d'autres sous-thèmes basés sur ces questions. Contrairement au Mois de l'action pour l'eau 2019, nous n'assignerons pas de sous-thème spécifique à chaque semaine du mois car certains membres ont signalé qu'une semaine était insuffisante pour créer une campagne efficace.

Nous travaillerons sur les sous-thèmes suivants.

- **Responsabilité de l'entreprise**
- **Justice climatique**
- **Justice fiscale**

1.8 Pays engagés

#ClaimYourWaterRights sera une campagne réellement mondiale. Dans un premier temps, nous allons cibler les pays suivants :

- Burkina Faso
- France
- Ghana
- Inde
- Mexique
- Nigeria
- Pakistan
- Afrique du Sud
- Espagne
- Zambie
- Zimbabwe

Nous prévoyons également de collaborer avec des organisations de la société civile travaillant en Argentine, au Bénin, en Tanzanie et aux États-Unis.

2. Plan d'action

2.1 Plaintes relatives au logement

Les gens peuvent revendiquer directement leurs droits humains à l'eau potable et à l'assainissement en déposant des plaintes pour violation des droits humains auprès des Instituts nationaux des droits humains (INDH).³

Que sont les Instituts nationaux des droits humains ?

Les Instituts nationaux des droits humains (INDH) sont chargés de tenir les gouvernements et les fournisseurs de services sous contrat avec l'État responsables de la prestation de services conformes aux normes des droits humains. La plupart des pays où travaillent les membres de EWP ont une INDH. Ce sont les institutions les plus accessibles sur lesquelles les groupes marginalisés peuvent compter pour la justice.

Les instituts tirent généralement leur mandat des constitutions nationales. Ils ont le pouvoir de recevoir les plaintes des titulaires de droits et d'enquêter à leur sujet. Si les organismes gouvernementaux ou les fournisseurs de services sous contrat (c'est-à-dire le secteur privé) ne se conforment pas à leurs recommandations, les INDH peuvent s'adresser aux tribunaux pour obtenir réparation. Les INDH peuvent également soumettre des rapports thématiques au Conseil des droits humains de l'ONU par le biais de l'[Examen périodique universel](#) et des [rapports des groupes de travail nationaux sur les ODD](#).

Comment les gens peuvent-ils soumettre des plaintes aux INDH ?

L'hébergement des plaintes est facile et généralement gratuit. Les formulaires de plainte sont souvent accessibles [en ligne](#). Ceux qui n'ont pas accès à Internet peuvent se rendre dans un bureau de l'INDH, qui fonctionne au niveau provincial, régional ou de district, pour déposer une plainte écrite.

Quel est le rôle d'EWP ?

End Water Poverty (EWP) formera ses membres afin qu'ils puissent communiquer en toute confiance sur les droits humains.

- Nous offrirons une formation sur les droits de la personne et les médias par le biais de webinaires et, si possible, d'ateliers.
- Nous élaborerons des guides pratiques nationaux pour un certain nombre de pays cibles ainsi que des guides généraux pour la participation des INDH.
- Dans certains pays, l'idée de porter plainte est étrangère. Pour y remédier, nous organiserons un apprentissage entre pairs afin que les membres ayant une connaissance limitée des droits humains puissent apprendre de l'exemple et de l'expertise des autres. L'équipe de travail et les membres engagés du réseau commenceront le processus de plaintes en décembre afin que nous puissions partager les histoires de réussite avec EWP avant mars.
- Nous fournirons aux membres des modèles de communiqués de presse qu'ils pourront envoyer aux médias locaux et nationaux. Les modèles peuvent être adaptés et traduits dans les langues locales afin que les personnes qui ont déposé des plaintes puissent créer leurs propres versions. Les membres pourront travailler avec les

³ Les INDH sont également appelées Commissions/Comités/Conseils/Ombudsman des droits humains.

communautés afin qu'elles puissent être leur propre porte-parole, les porteurs de leur propre message.

- Nous créerons du matériel de communication, y compris des tweets, des graphiques, des blogs, etc.
- Dans certains pays, nous pourrions contribuer à former les INDH, les juges, la police, les fournisseurs de services publics et les fonctionnaires sur les droits humains à l'eau et à l'assainissement par des sessions de formation et des réunions de lobbying.

Quel est le rôle des membres ?

Les membres d'EWP qui ont reçu une formation sur les droits de la personne et qui se sont engagés à faire partie de #ClaimYourWaterRights peuvent faire ce qui suit :

1. Identifier les communautés dont les droits ont été violés et la question spécifique de l'eau ou de l'assainissement qui les affecte (c'est-à-dire est-ce une question d'accessibilité, de disponibilité, d'abordabilité, d'acceptabilité ou de sécurité et de qualité).
2. Expliquer comment ils peuvent faire valoir leurs droits à l'eau potable et à l'assainissement.
3. Soutenir ou accompagner la communauté pour déposer des plaintes auprès de l'INDH.
4. Faites connaître les plaintes sur les médias sociaux et encouragez les gens à partager les formulaires de plainte en utilisant le hashtag #ClaimYourWaterRights.
5. Engager les journalistes en organisant des conférences de presse, en envoyant des communiqués de presse, en les invitant dans les communautés touchées et en organisant des interviews.
6. Organiser des manifestations ou occuper les locaux de prestataires de services pour sensibiliser le public.
7. Si vous ne recevez aucune réponse après un mois, écrivez à votre INDH ou rendez-vous à son bureau pour lui rappeler les plaintes. Continuez à assurer le suivi jusqu'à ce que l'INDH soumette sa recommandation au gouvernement ou à l'entreprise sous contrat.
8. Faire connaître les recommandations de l'INDH sur les médias sociaux et les partager avec les journalistes.
9. Si le gouvernement ou l'entreprise sous contrat ne donne pas suite aux recommandations, organisez une conférence de presse ou une réunion avec votre INDH pour souligner leur inaction.

Que se passe-t-il ensuite ?

Si le gouvernement ne met pas en œuvre les recommandations de l'INDH, la Commission des droits humains s'adressera aux tribunaux pour obtenir réparation.

Si le gouvernement n'applique pas les recommandations de l'INDH, la plupart des commissions nationales des droits humains peuvent s'adresser aux tribunaux pour obtenir réparation.

Qui paiera la facture du tribunal ?

L'Institut des droits humains prend en charge tous les frais de justice. Dans la plupart des pays, il n'y a aucun frais pour le plaignant.

Et si on perd ?

Les membres de EWP peuvent décider de faire appel du jugement mais cela impliquerait de financer eux-mêmes les procédures judiciaires ultérieures. Les membres peuvent décider de rechercher le soutien de groupes juridiques pro bono ou de se concentrer uniquement sur la mobilisation (par exemple, couverture médiatique, discussion dans les médias sociaux, nouvelles manifestations) car la sensibilisation du public est l'un des principaux objectifs de la campagne.

Sécurité

Dans certains pays, il est trop dangereux de contester le gouvernement par l'intermédiaire des INDH. Bien que la décision d'engager les INDH soit en fin de compte à la discrétion de nos membres, nous recommandons fortement que seuls ceux qui travaillent dans des pays ayant une INDH classée " A " déposent des plaintes.

Les INDH font l'objet d'un examen périodique en fonction de leur conformité aux principes suivants :

- "Une institution nationale est investie de compétences pour promouvoir et protéger les droits humains."
- " Une institution nationale doit être dotée d'un mandat aussi large que possible, qui doit être clairement énoncé dans un texte constitutionnel ou législatif, en précisant sa composition et son domaine de compétence ".

Les membres peuvent trouver la notation de leur INDH en [utilisant ce lien](#). Les membres peuvent également trouver les coordonnées de [leur INDH ici](#). Les membres devraient considérer ce classement en même temps que leur propre analyse des risques. Dans les pays où le régime est répressif, nous encourageons les plaintes collectives pour éviter d'exposer les individus à des risques inutiles. Nous reconnaissons que certaines organisations, ou militant.es locaux, seront plus vulnérables que d'autres. Nous reconnaissons que le dépôt de plaintes ne sera pas approprié dans certains contextes et nous encourageons les membres de EWP à développer leurs propres procédures si nécessaire.

End Water Poverty traite les questions de sécurité avec le plus grand sérieux. Nous adhérons strictement à la [politique de sécurité de notre hôte actuel, WaterAid](#). Les membres du réseau EWP qui n'ont pas leurs propres procédures de sécurité devraient utiliser celles de WaterAid comme guide.

2.2 Activités complémentaires

Bien que le dépôt de plaintes soit au cœur de #ClaimYourWaterRights, les membres de notre réseau peuvent toujours participer à la campagne en organisant des activités alternatives. Comme par exemple :

Pétitions

Si le "dépôt de plaintes" semble excessif, les membres de EWP peuvent "exprimer leur inquiétude" en envoyant des pétitions demandant aux gouverneurs, aux ministres et aux présidents des assemblées provinciales de respecter les droits humains en matière d'eau potable et d'assainissement.

Manifestations et grèves

Les manifestations ou les grèves sont une méthode efficace de mobilisation de masse qui peut conduire à une plus grande sensibilisation du public et contraindre les détenteurs du pouvoir à agir. Nous encourageons les membres à organiser des manifestations, des marches ou des grèves tout au long du mois de mars dans le but ultime de coordonner une grève mondiale de l'eau le vendredi précédant la Journée mondiale de l'eau (22 mars). Ces manifestations peuvent être une action autonome ainsi qu'une activité de suivi au dépôt de plaintes.

Conférences de presse

Les membres peuvent organiser des conférences de presse avec des journalistes, des régulateurs et des décideurs politiques afin de mettre en lumière la situation critique des personnes qui vivent sans eau potable ni assainissement.

"De quoi vous plaignez-vous ? "

Nous encourageons les personnes à tweeter ou à enregistrer une courte vidéo dans laquelle ils parlent de leur expérience de vie sans eau salubre et sans assainissement. Les personnes qui déposent des plaintes ou qui protestent peuvent également expliquer leurs raisons.

Carte de #ClaimYourWaterRights

Nous allons explorer l'idée de créer une carte qui enregistre toutes les communautés et les pays où les gens ont déposé des plaintes ou rejoint la campagne.

2.3 Alliés clés

EWP et ses membres doivent tenter d'impliquer les groupes et institutions suivants :

Organismes/agences des Nations unies

Dans certains pays, il est plus efficace de soumettre les preuves de violations des droits humains directement aux hauts commissaires de l'ONU.

Dans certains pays, il est plus efficace de soumettre les preuves de violations des droits humains directement aux organes ou agences des Nations unies, par exemple aux hauts-commissaires ou au rapporteur spécial des Nations unies sur les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement.

Régulateurs des services publics nationaux

Dans d'autres pays, il sera plus efficace de déposer des plaintes par l'intermédiaire des Régulateurs Nationaux des Services Publics (RNSP). Les RNSP sont des organismes statutaires qui veillent à ce que les services d'eau soient abordables, efficaces, effectifs et équitables. Dans certains pays, des agences spécialisées réglementent l'industrie de l'eau, par exemple [le Conseil de réglementation des services d'eau du Kenya](#). Il est également courant qu'un même organisme réglemente les fournisseurs d'eau et d'électricité, par exemple la Commission de réglementation des services publics du Ghana. Ces institutions peuvent s'allier à #ClaimYourWaterRights en faisant campagne pour une meilleure qualité de l'eau ou des tarifs moins élevés et moins discriminatoires. Les membres peuvent trouver des formulaires de plainte en ligne ou assister à des réunions de lobbying.

Parlementaires

Les plaintes peuvent être envoyées à des parlementaires spécifiques qui sont conscients ou qui se font entendre sur les questions d'eau et d'assainissement afin de mobiliser leur soutien

et de les sensibiliser aux violations des droits. Cela pourrait forcer les décideurs politiques à faire remonter les préoccupations au parlement ou à influencer leur vote sur les budgets ou les politiques nationales.

Les autorités locales

Dans certains contextes, les membres de EWP peuvent rappeler aux autorités locales leur rôle de porteurs d'obligations en soulignant les besoins spécifiques des groupes marginalisés. Pour plus d'informations, les membres de EWP peuvent utiliser les [lignes directrices suivantes](#) du *Making Rights Real* (proposées par Wash United).

Syndicats

Les syndicats (par exemple l'Internationale des services publics) peuvent recueillir des plaintes ou des signatures de pétition - en particulier de la part des travailleurs du secteur de l'eau et de l'assainissement - à soumettre aux INDH.

Clubs de presse

Les membres de EWP peuvent informer les journalistes des lois sur les droits humains et des procédures de plainte afin qu'ils puissent rendre compte avec exactitude des violations des droits humains.

2.4 Calendrier de la campagne

Contrairement aux années précédentes, #ClaimYourWaterRights constituera également la campagne annuelle de EWP. Nous lancerons la campagne comme il se doit en mars, mais les activités commenceront avant le Mois de l'action pour l'eau. Nous utiliserons la Journée internationale des droits humains du 10 décembre 2019 comme un "lancement en douceur" pour tester nos messages et générer un élan avant le Mois de l'action pour l'eau.

Calendrier des activités

Date	Activité
Octobre 2019 - janvier 2020	Engager une équipe de travail pour développer et finaliser tous les messages. Les membres engagés entament le processus de plainte
10 décembre 2019	Journée internationale des droits humains (lancement de la campagne "soft")
Janvier 2020	Recrutement d'un conseiller campagne
Début février 2020	Partager tout le matériel de campagne produit avec les membres de EWP
Fin janvier-mars 2020	Engager les membres et les partenaires ; promouvoir la campagne ; continuer à adapter les ressources
1-31 mars 2020	Mois de l'action pour l'eau
8 mars 2020	Journée internationale de la femme
22 mars 2020	Journée mondiale de l'eau : manifestation de masse/grève de l'eau ?
Avril - Mai 2020	Evaluation : évaluation et feedback post-MAO
28 mai 2020	Journée de l'Hygiène Menstruelle
5 juin 2020	Journée mondiale de l'environnement
7-16 juillet 2020	Forum politique de haut niveau de l'ONU
28 juillet 2020	10^e anniversaire des droits humains à l'eau potable et à l'assainissement
22-28 août 2020	Semaine mondiale de l'eau de Stockholm : une opportunité pour EWP de présenter les réalisations de #ClaimYourWaterRights au secteur de l'AEPHA
15 octobre 2020	Journée mondiale du lavage des mains
24 octobre 2020	Journée des Nations Unies
9-20 novembre 2020	COP 26 : Conférence des Nations Unies sur le changement climatique de 2020 (Glasgow)
19 novembre 2020	Journée mondiale des toilettes : campagne adaptée à #SitDownForYourRights avec des manifestations mondiales de squat/sit-in de masse.

2.5 Saisir l'instant

La campagne doit être agile afin que les membres puissent réagir rapidement pour tirer profit de l'examen public et politique accru des questions d'eau et d'assainissement. Nous devons chercher des occasions de lier #ClaimYourWaterRights à des événements nationaux dignes d'intérêt comme :

- Pénuries d'eau aiguës
- Grande pollution de l'eau
- Déconnexions de masse

Nous pouvons également planifier des événements nationaux et internationaux comme :

- Examens des budgets nationaux, en particulier lorsque les factures d'eau augmentent.
- Changement de propriété ou de gestion des fournisseurs d'eau et d'assainissement.
- Les élections : EWP publiera d'ici février un guide actualisé sur la manière de faire campagne pendant les élections.

2.6 Message⁴

Avec seulement dix ans pour atteindre l'objectif 6 du développement durable, notre message devrait être plus urgent. Environ 2,2 milliards de personnes n'ont pas d'eau potable, tandis que 4,5 milliards de personnes n'ont pas de toilettes sûres. Ce n'est pas juste un inconvénient, c'est une injustice grotesque.

3. Évaluation

3.1 Comment mesurer le succès ?

Lors de l'évaluation du Mois d'action pour l'eau 2019, les membres ont indiqué qu'il était difficile de mesurer précisément les résultats de leurs activités.

Nous mesurerons le succès de la campagne à l'aide des indicateurs suivants :

- Nombre de membres du réseau EWP engagés
- Nombre d'autres réseaux engagés
- Nombre de sessions de formation aux droits humains organisées (et nombre de participants)
- Nombre de plaintes déposées
- Nombre de communiqués de presse envoyés + publiés.
- Nombre d'articles de presse publiés sur la campagne
- L'engagement dans les médias sociaux, qui peut être mesuré par le nombre de messages qui utilisent le hashtag #ClaimYourWaterRights ou qui partagent des formulaires de plainte.
- Un débat accru sur les droits humains à l'eau et à l'assainissement. Cette situation est difficile à mesurer, mais pourrait être documentée par des entrevues écrites ou vidéo.

Bien que l'objectif de la campagne ne soit pas de changer les politiques, un objectif à long terme pourrait être que les gouvernements reconnaissent et fassent respecter les droits humains dans les lois et les constitutions nationales.

⁴ End Water Poverty créera un document séparé uniquement pour les messages + la communication

3.2 Autres ressources en matière de droits humains

1. Publications du Rapporteur spécial sur les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement, Léo Heller :

<https://www.ohchr.org/EN/Issues/WaterAndSanitation/SRWater/Pages/LeoHeller.aspx>

2. Manuel du pS-Eau « réaliser les droits humains à l'eau et à l'assainissement » :

https://www.pseau.org/outils/ouvrages/ohchr_realizing_the_human_rights_to_water_and_sanitation_a_handbook_2014.pdf

3. Rendre les droits réels dans votre travail avec les gouvernements locaux :

<https://human-rights-to-water-and-sanitation.org/mrr-approach/#download>

4. Briefing politique du Partenariat Sanitation and Water for All (SWA) sur le thème « Ne laisser personne derrière »

<http://sanitationandwaterforall.org/wp-content/uploads/download-manager-files/SWA%20Briefing%20Papers%201%20-%20Leaving%20No%20One%20Behind.pdf>